

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

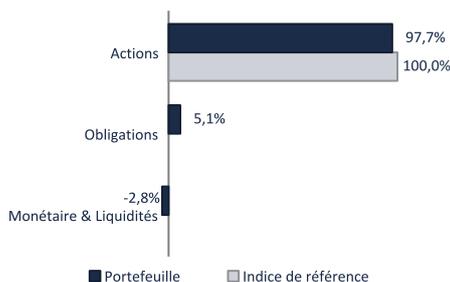
|                     | 1 mois | 2024 | 1 an  |
|---------------------|--------|------|-------|
| Portefeuille        | -0,66  | 4,61 | 7,50  |
| Indice de référence | 0,05   | 8,00 | 11,47 |

Performances annualisées (en %)

|                     | 1 an  |
|---------------------|-------|
| Portefeuille        | 7,50  |
| Indice de référence | 11,47 |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

| Valeurs actions              | Poids | Secteur                      |
|------------------------------|-------|------------------------------|
| ASML HOLDING NV              | 4,27% | Technologie                  |
| SAP SE / XETRA               | 4,03% | Technologie                  |
| SIEMENS AG-REG               | 2,98% | Industries                   |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | 2,93% | Consommation non essentielle |
| SANOFI - PARIS               | 2,79% | Santé                        |

Actif net du portefeuille : 111,60 M€  
Valeur liquidative de la part : 109,060 €

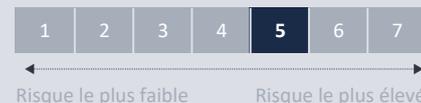


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 17/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EG93

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)  
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,34%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

## INDICATEURS DE RISQUE

### Volatilité annualisée

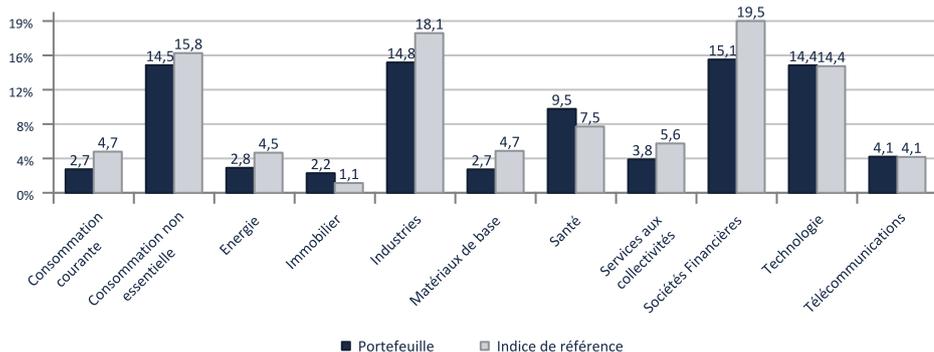
|                            | 1 an  |
|----------------------------|-------|
| Portefeuille (en %)        | 11,77 |
| Indice de référence (en %) | 11,84 |
| Tracking error (en %)      | 2,08  |

## PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

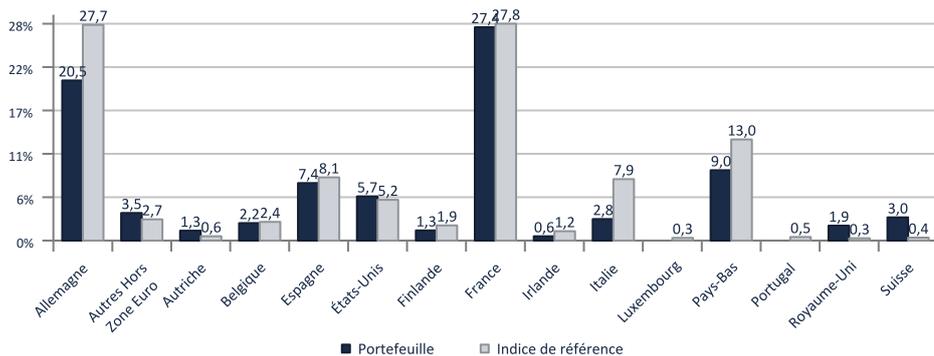
| Meilleurs contributeurs      | Contribution | Moins bons contributeurs     | Contribution |
|------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| ASML HOLDING NV              | 0,26%        | SANOFI - PARIS               | -0,17%       |
| SAP SE / XETRA               | 0,20%        | VIVENDI SE                   | -0,16%       |
| DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA) | 0,19%        | DJ STX600 AUT 1224           | -0,14%       |
| EURO BTP 1224                | 0,12%        | TOTALENERGIES SE PARIS       | -0,13%       |
| EURO BUND 1224               | 0,09%        | LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | -0,11%       |

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

### Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



### Répartition par typologie de secteurs hors OPC



## Economie et Marchés

Les marchés boursiers européens ont peiné à progresser, avec notamment une performance décevante du CAC 40, qui a chuté de 2%, partiellement à cause de la crise politique interne en France.

En effet, le gouvernement lutte pour faire adopter un budget et éviter un risque de censure, tandis qu'en Allemagne, la démission du ministre des Finances, C. Lindner, a mis fin à une coalition politique clé, augmentant le risque d'élections anticipées. Ces événements ont contribué à une baisse des taux souverains, tandis que l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes s'est élargi. De plus, les indices PMI de novembre ont révélé une détérioration de la situation économique, renforcée par les tensions géopolitiques et le protectionnisme américain.

Du côté des Etats-Unis, Donald Trump, a déjà agi sur plusieurs fronts, notamment en matière de protectionnisme et de dépenses publiques. Parmi ses premières mesures envisagées, on trouve des économies budgétaires de 500 milliards de dollars et l'instauration de droits de douane sur la Chine, le Mexique, et le Canada. Ces propositions ont apporté une certaine détente sur les taux souverains américains, et soutenu les marchés financiers, propulsant le S&P 500 à de nouveaux sommets. Le dollar en a aussi bénéficié, s'appréciant de 2,3%.

Du côté des matières premières, le prix du Brent est resté stable autour de 72 dollars le baril, les Etats-Unis ont exprimé leur objectif d'augmenter la production américaine de 3 millions de barils par jour, mettant la pression sur l'OPEP. Ce contexte, associé à des températures froides en Europe et à une baisse de la production d'énergies renouvelables en Allemagne, a entraîné une forte hausse des prix du gaz naturel, qui ont bondi de 18%, atteignant un sommet annuel.

## Le mot du gérant

Les marchés américains (S&P 500 : + 5,7% avec en outre un gain de 2,8% du dollar) surperforment les marchés européens (EuroStoxx 50 : -0,5%). En cause une accumulation de sujets politiques : craintes de hausses de tarifs douaniers suite à l'élection de Donald Trump, chute de la coalition allemande, déception sur le plan de relance chinois, chute probable du gouvernement en France. La France poursuit sa sous-performance, en particulier sur les petites capitalisations. Les Services financiers, Voyages & Loisirs, Assurance et Technologie surperforment alors que la Chimie, l'Automobile reculent fortement. Le fonds bénéficie de sa surpondération des valeurs de santé et des sous-pondérations des ressources de base et de l'énergie. Le choix de valeurs a contribué négativement à cause des absences de valeurs de défense comme Rheinmetall, de Siemens Energy dont le cours a triplé sur l'année ou encore la forte baisse de Vivendi, JD sports et TeamViewer après des publications décevantes.

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Note risque ESG

|                                      | Portefeuille | Univers de départ |
|--------------------------------------|--------------|-------------------|
| Note risque ESG moyenne pondérée     | 17,00        | 18,56             |
| Taux de couverture (en % de l'actif) | 99,05%       | 99,69%            |

**Note risque ESG du portefeuille :** Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

### Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global \*

| Fonds/Univers     | Contribution du pilier E | Contribution du pilier S | Contribution du pilier G |
|-------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Portefeuille      | 18,47%                   | 43,29%                   | 38,24%                   |
| Univers de départ | 22,62%                   | 47,91%                   | 29,47%                   |

\* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

### Controverses par niveau de gravité

| Niveau de controverse         | % de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses | % de l'univers de départ exposé à des controverses |
|-------------------------------|---|--|
| Aucune controverse identifiée | 6,24%   | 6,21%  |
| Niveau 1                      | 19,00%  | 14,44%   |
| Niveau 2                      | 41,68%  | 46,14%   |
| Niveau 3                      | 28,63%  | 27,86%   |
| Niveau 4                      | 4,44%   | 4,51%  |
| Niveau 5                      | 0,00%   | 0,84%  |
| Taux de couverture            | 97,89%  | 100,00%  |

Source des données : Sustainalytics

### Intensité carbone

|   | Intensité carbone (TCO2/M€ investis)* | Taux de couverture |
|---|---------------------------------------|--------------------|
| Portefeuille**  | 70,12                                 | 98,35%             |
| Indice de référence : MSCI EMU NR EUR                         | 142,11                                | 99,39%             |
| Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence | -50,66%                               |                    |

\* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

\*\* L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

|  | Portefeuille                  | Univers de départ                | Source         | Définition de l'indicateur  |
|--|-------------------------------|----------------------------------|----------------|---|
| <b>VIOLATION UNGC*</b>   | 0,00%                         | 0,00%                            | Sustainalytics | La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.   |
| * United Nations Global Compact : <a href="http://unglobalcompact.org">unglobalcompact.org</a> | Couverture du fonds : 100,00% | Couverture de l'univers : 99,94% |                |   |
| <b>FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)</b>                                      | 42,58%                        | 41,78%                           | Sustainalytics | Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.   |
|  | Couverture du fonds : 98,86%  | Couverture de l'univers : 98,90% |                |   |
| <b>EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS</b>                                  | 100,00%                       | 98,83%                           | Sustainalytics | La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme. |
|  | Couverture du fonds : 98,62%  | Couverture de l'univers : 99,26% |                |   |

## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.